

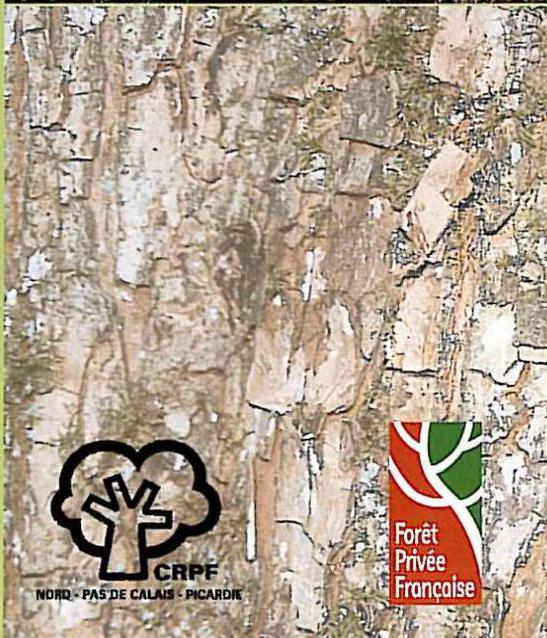
l'érable champêtre

Acer campestris

Le qualificatif champêtre, qu'il ne partage qu'avec l'orme, dit parfaitement combien cet arbre était davantage réservé aux haies, pâtures et autres espaces ruraux plutôt qu'aux forêts dominées par les chênes et hêtres, maîtres incontestés de la sylve.

La ressource forestière en érable champêtre reste d'autant plus insignifiante que les beaux sujets de cette espèce sont rares. Il arrive cependant, avec l'intérêt porté aujourd'hui à l'érable sycomore, que des érables champêtres soient mis sur le marché et adjugés à des prix qui justifient de reconsidérer l'espèce et de lui rendre une place en forêt.

Son intérêt pour la biodiversité, la qualité de son bois, ses vertus mellifères militent pour un retour dans les lisières et les franges forestières. Sa préférence pour les sols légèrement calcaires, en exposition plutôt chaude, limite cependant les stations sur lesquelles il peut être introduit.



CRPF
NORD - PAS DE CALAIS - PICARDIE



Forêt
Privée
Française

Importance de la ressource d'érable champêtre en Picardie



On connaît peu d'éléments sur la ressource en érable champêtre: l'Inventaire Forestier National ne fait pas mention de l'espèce, ce qui tend à prouver sa rareté au sein de nos forêts. Trois raisons majeures peuvent expliquer cet état de fait:

Des dimensions modestes

L'arbre adulte est souvent placé en situation de dominé vis à vis de la grande majorité des autres espèces forestières.

Un arbre peu privilégié

La sylviculture a très longtemps privilégié le chêne et le hêtre au détriment des essences secondaires. Sur les "savarts" (sols calcaires) où il aurait pu prospérer (au moins sur ceux dont la profondeur de sol est suffisante), le cytise, planté à des fins énergétiques (bois de boulange), a été préféré à l'érable champêtre dans la Somme et le robinier a été planté dans l'Aisne eu égard à ses qualités pour la production de bois de mine (carrières et champignonnières) et de piquets de vigne.

Une rude concurrence

L'érable champêtre affectionne les sols carbonatés où se développe une concurrente redoutable: la clématite. Cette liane grimpante envahit très souvent les sols calcaires, dans les zones très éclairées (coupes récentes, lisières de bois, landes et savarts) et étouffe très rapidement, par sa vigueur, toute espèce arbustive ou arborée sur laquelle elle prend appui.

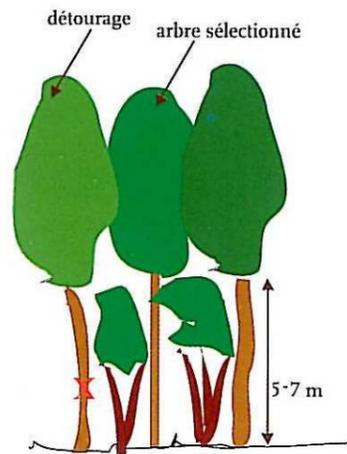


La sylviculture de l'érable champêtre n'a jamais fait l'objet de recherches ou de travaux particuliers. Les conseils et recommandations ci-dessous résultent donc davantage des observations réalisées dans les bois et forêts de la région et des connaissances acquises sur l'écologie de l'espèce. Avant de le favoriser, il faudra s'assurer que l'érable champêtre est bien adapté à la station sur laquelle on envisage de le planter, l'éclaircir ou le baliver. Sa relative petite taille sera toujours un handicap: sur les meilleurs sols il atteint à peine 20 mètres, et sur les sols moyens à médiocres il culmine à 12-15 mètres. On favorisera donc son développement par une sylviculture de bouquets ou de parquets exclusivement réservés à l'érable champêtre. Si l'on souhaite toutefois améliorer la biodiversité, l'érable champêtre sera planté en association avec le cerisier de Sainte Lucie qui reste aussi de taille moyenne ou tout autre fruitier forestier (alisier torminal, cornier, poirier commun, pommier commun) et le cornouiller mâle qui gagnera leurs troncs respectifs.



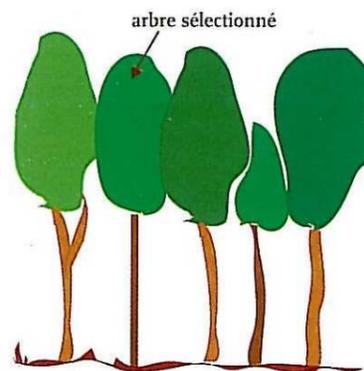
ment par une sylviculture de bouquets ou de parquets exclusivement réservés à l'érable champêtre. Si l'on souhaite toutefois améliorer la biodiversité, l'érable champêtre sera planté en association avec le cerisier de Sainte Lucie qui reste aussi de taille moyenne ou tout autre fruitier forestier (alisier torminal, cornier, poirier commun, pommier commun) et le cornouiller mâle qui gagnera leurs troncs respectifs.

CAS DES JEUNES TAILLIS



Une fois la phase d'élongation terminée (dès que la bille de pied est définie sur 5 à 7 m), la tête de l'arbre sera progressivement dégagée par une opération dite de détourage par le haut. Il faudra veiller à ce que le tronc, lui, soit correctement gainé par un taillis non concurrentiel (de type noisetier) pour éviter la formation de rejets ou de broussins préjudiciables à la qualité du bois. Le détourage sera réalisé à rotation de 5 années maximum et associé, le cas échéant, à des compléments d'élagage pour obtenir une bille droite et sans noeud de 4 à 6 m.

CAS DES TAILLIS ÂGÉS



Dans les taillis âgés, il faut veiller à favoriser les plus belles tiges d'érables champêtres dans la mesure où elles n'ont pas été trop longtemps dominées par des tiges concurrentes voisines. Comme toujours, ce sont les tiges de franc pied les plus droites qui seront dégagées et, le cas échéant, des cépées si leur conformation est compatible avec la production de bois de qualité.

CAS DES MÉLANGES FUTAIE-TAILLIS



Malgré la faculté de l'érable champêtre à supporter l'ombre, il faudra l'associer à des espèces peu concurrentielles ou à ombrage léger comme le bouleau et, dans une moindre mesure, le charme, le tilleul ou d'autres espèces fruitières (voir liste plus haut). L'érable champêtre sera très à l'aise le long des lisières sud et sud-ouest.



CARACTÈRES BOTANIQUES

L'érable champêtre, comme les autres érables, possède des bourgeons opposés, les feuilles le sont donc aussi. Ces bourgeons sont petits (3-4 mm), ovoïdes pointus et dotés d'écailles beiges surmontées de petits poils.

Les jeunes rameaux sont caractéristiques, brun clair et dotés de crêtes liégeuses que l'on rencontre également chez l'orme.

La feuille est petite, le pétiole plutôt long porte un limbe à 5 lobes arrondis.

Les samares sont doubles et droites.

Le tronc est parfois cannelé, souvent assez court et plus ou moins brogneux avec une écorce liégeuse et écailleuse de couleur brunâtre.

L'érable champêtre présente un intérêt paysager indéniable: ses coloris d'automne, jaune vif, illuminent les forêts, les lisières et les haies où il est présent.

ÉCOLOGIE

L'érable champêtre préfère les sols riches en base, carbonatés: les sols argileux, les éboulis calcaires, s'ils sont suffisamment profonds, assureront une croissance rapide. En revanche, sur les sols superficiels desséchants, la croissance de l'érable champêtre sera réduite si la pluviométrie ne vient pas compenser le faible niveau des réserves du sol. L'optimum pluviométrique se situe à 350 mm d'avril à fin août. Les sols calcaires secs du Beauvaisis, du Sud-Amiénois seront généralement peu propices à la production de bois de qualité et ce d'autant moins que l'érable champêtre exige des températures élevées qui le positionneront généralement en versant sud qui sont les plus desséchants: il exige 9 à 13°C de température pendant la saison de végétation, là où les autres érables se contentent de 7 à 10°C. L'érable champêtre sera donc favorisé le long des versants sud sur des sols profonds (rebords de plateaux, colluvions de bas de pente...).



PRODUCTION

L'érable champêtre, comme le tilleul et le charme, sont des améliorateurs de l'humus et méritent donc d'être cultivés au moins pour cet objectif: leur humus à décomposition rapide améliore la structure du sol et contribue ainsi à améliorer celui d'espèces à décomposition plus lente comme le hêtre et, dans une moindre mesure, le chêne. Il est vraisemblable que, dans ces conditions, le semis d'espèces dont la régénération est difficile (surtout le hêtre) est facilité par un humus de meilleure qualité.

L'érable champêtre se situe au même niveau que le tilleul pour ses capacités mellifères puisqu'un hectare d'arbres en fleurs produit de 1.000 à 1.500 kilos de miel/an.

La production de l'érable champêtre est inférieure à celle de ses proches cousins érables sycomore et plane et les accroissements observés sur le cerne dépassent, en moyenne, rarement 2 à 3 mm sur le rayon.

Sur les sols les plus riches, il faudra 50 à 60 ans pour produire une grume de 40 à 50 cm de diamètre qui sera l'objectif à atteindre en qualité tranchage et sciage; la longueur de la bille de pied atteindra 4 à 6 m.

A qualité équivalente, l'érable champêtre se commercialise aussi bien ou mieux que l'érable sycomore avec lequel il est souvent mélangé lors de la mise en vente, compte tenu de la rareté de la ressource en érable champêtre.

UTILISATIONS DU BOIS ET DE L'ARBRE

Le bois de l'érable champêtre possède des qualités et caractéristiques voisines des bois des érables sycomore et plane. Toutefois, il s'en différencie par sa couleur, jaunâtre assez pâle à rougeâtre et surtout par un bois plus dur, plus compact et plus nerveux: ses propriétés mécaniques sont supérieures à celles des deux autres. Le sciage et le rabotage de l'érable champêtre sont faciles et le bois prend un poli remarquable très apprécié. Son aptitude au tournage et à la sculpture le destine à la fabrication de nombreux objets où il peut remplacer le buis. Il résiste bien à l'écrasement et à l'usure. Sa densité varie de 0,59 à 0,81 et le classe dans les bois mi-lourds.

L'érable champêtre de qualité est déroulé ou tranché pour constituer des placages qui constituent l'essentiel des débouchés actuels. Il est toutefois intéressant de connaître les utilisations courantes du passé qui donnent la mesure des possibilités de son bois: le bois d'érable champêtre était ainsi utilisé pour fabriquer des cannes, ombrelles, rames, jougs, fourches, boules, quilles, vis, barreaux d'échelle, manches d'outil, instruments agricoles, sièges, brosses de luxe, bobines... On ne peut évidemment passer sous silence le caractère ondé du bois, phénomène aussi remarquable qu'exceptionnel qui destine alors le bois à la lutherie.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

CENTRE REGIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE
NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE

96, rue Jean Moulin
80000 AMIENS

Tél. 03 22 33 52 00

Fax 03 22 95 01 63

E.mail: crpfnorpic@wanadoo.fr

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER


LE CONSEIL
RÉGIONAL
DE PICARDIE

MALADIES ET ENNEMIS

Le cortège de maladies et d'ennemis sont communs aux autres érables. Le faible niveau des populations d'érable champêtre et sa situation fréquente en lisière le mettent à l'abri de problèmes importants.

On peut toutefois citer la maladie des taches noires (*Rhytisma acerinum campestris*) sans grande incidence sur la croissance des arbres; le *Verticillium alboatrum*, champignon qui peut provoquer une descente de cime des jeunes plantations: un recépage assure la formation d'une nouvelle pousse très droite. Des chenilles arpeuteuses, des scolytes non inféodés à l'espèce peuvent également provoquer des dégâts.

